



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 29 février 2012
N° CERTA-2012-AVI-103

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans IBM Personal Communications

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-103>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-103
Titre	Vulnérabilité dans IBM Personal Communications
Date de la première version	29 février 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM swg21586166 du 28 février 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- IBM Personal Communications versions 5.9.0 à 5.9.7 ;
- IBM Personal Communications versions 6.0.0 à 6.0.3.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans IBM Personal Communications permet d'exécuter du code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans la gestion des fichiers au format WorkStation (.ws) par IBM Personal Communications. L'exploitation de cette vulnérabilité permet l'exécution de code arbitraire à distance.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM swg21586166 du 28 février 2012 :
<http://www-01.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg21586166>
- Référence CVE CVE-2012-0201 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-0201>

Gestion détaillée du document

29 février 2012 version initiale.